VILLE DE MAICHE
25120
Boîte Postale 39

Tél. 03 81 64 03 01
Télécopie 03 81 64 26 41
Email : contact@mairie-maiche.fr

EXTRAIT DU REGISTRE

DES ARRETES DU MAIRE

CIRC 2023.28 – Réglementation circulation rue Saint Michel du numéros 13 au 37 : travaux rénovation réseau eau potable et aménagement de voirie.

Le Maire de Maîche,
VU le Code des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2212-1,
VU le Code de la Route,
VU la demande formulée par services techniques de la vile de Maîche et groupement entreprises Lacoste et Vermot.
CONSIDERANT la nécessité de sécuriser les travaux rue saint Michel pour ces travaux.
CONSIDERANT la nécessité de réglementer la circulation pendant la durée du chantier,

A R R E T E

Article 1 : **Rue saint Michel** : Du 25 avril au 30 septembre 2023, la circulation sera placée en alternat au moyen de feux tricolore entre les numéros 13 et 37 de ladite rue.

Article 2 : Les entreprises qui interviennent sur ce chantier devront matérialiser sur place les dispositions de cet arrêté : Feux tricolore, panneaux, barrières…

Article 3 : La Gendarmerie et la police municipale sont chargées de veiller à l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera affichée au placard municipal et transmise à :

- Monsieur le responsable du centre de secours des sapeurs-pompiers Maîche
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Maîche
- Monsieur le Responsable des Services Techniques de Maîche
- Messieurs les représentants des entreprises Lacoste et Vermot
- Police municipale de la ville de Maîche

Maiche, le 14 avril 2023
Le Maire,
Régis LIGIER

MAIRIE de MAICHE (DOUBS)

Publié sur le site internet le 25 avril 2023